

SAÏD CHIKHI [1]

Grève et société en Algérie : 1969-1985

L'objet de cet article consiste à présenter un premier bilan des grèves survenues en Algérie durant la période 1969-1985. Il se propose d'apprécier l'importance quantitative de ces grèves et d'indiquer une problématique des relations entre le mouvement de l'activité gréviste et le contexte économique, social et politique. Cependant il ne saurait être question d'établir, dans le cadre de cette problématique, un quelconque déterminisme absolu entre les deux termes de ces relations ; il s'agit uniquement de livrer quelques réflexions provisoires et d'introduire une analyse possible au coeur même des rapports entre la grève et la société.

Pour ce faire, nous exposerons ce travail en deux parties : la première présentera un tableau général portant sur les grèves, la seconde proposera un ensemble d'hypothèses concernant l'activité gréviste en Algérie.

I - L'évolution des grèves

L'observation statistique des dix sept années retenues permet de distinguer deux étapes :

celle qui va de 1969 à 1980 et celle qui se situe entre 1981 et 1985.

A – De 1969 à 1980, le nombre de grèves est, au fil des temps, régulièrement croissant

Cette croissance est remarquable au cours de cette période : le nombre de grèves passe de 72, au début, à 922, en fin de période, soit un accroissement de près de 1300 % ! Comparée à l'évolution de l'emploi, cette croissance des grèves se révèle de fait d'une grande intensité. Il y a eu près de neuf fois plus de grèves pour quatre fois plus d'emplois entre 1970 et 1980.

Cette dernière donnée statistique illustre comment la propension à la grève augmente dans le monde des travailleurs. Le nombre de grévistes est dix fois supérieur en 1980 à celui de 1969 et il y a :

- 1 gréviste pour 23 travailleurs en 1969
- 1 gréviste pour 16 travailleurs en 1972
- 1 gréviste pour 9 travailleurs en 1977
- 1 gréviste pour 8 travailleurs en 1980 [1].

La grève est donc devenue de plus en plus familière au monde des travailleurs et on observe qu'elle est même en voie de devenir, à partir de la deuxième moitié des années 1970, banale. Cette familiarité de la grève peut-être mise en relief à partir de la distinction faite par le Ministère du Travail entre les grèves proprement dites et les malaises, ces derniers désignant toutes les formes de conflits dans les usines mais n'aboutissant pas à la grève (cas de rassemblement, manifestation, dépôt de cahiers de revendications, climat social tendu, freinage, contestations...). Or, si les malaises sont, entre 1971 et 1975, supérieurs en nombre aux grèves, la tendance s'inverse entre 1976 et 1980 : plus de 51,6 % des conflits se traduisent par des grèves. Il y a donc un recours de plus en plus fréquent à la grève par les travailleurs.

L'extension des grèves dans les régions qui l'ignoraient constitue l'autre fait remarquable. Les grèves ont, en effet, suivi le mouvement d'industrialisation des régions jusqu'alors restées dans une situation d'enclavement par rapport aux anciennes régions hyperindustrialisées du pays. L'opération de décentralisation industrielle par laquelle on voulait chercher une main-d'oeuvre d'origine rurale, à bon marché, et dont on pouvait espérer son manque de combativité est partiellement mise en échec.

La propension à la grève a, en effet, augmenté dans les régions d'industrialisation récente comme El-Asnam, Médéa, Batna, Tlemcen... Des villes comme Biskra, Tiaret, Tébessa, M'Sila et Saida, qui ignoraient totalement la grève, l'ont vue surgir à partir de la deuxième moitié des années 1970. Inversement, la région d'Alger voit le nombre de grèves décroître de 63 % du total des grèves en 1969, à 38,3 % en 1972 et chuter à 19,5 % en 1977 et 18 % en 1980. Les régions d'Annaba, d'Oran et de Constantine ont suivi la même allure que celle d'Alger. La dispersion géographique de la grève et sa diffusion sur tout le territoire national se sont donc produites et accentuées entre 1969 et 1980.

Si la grève s'étend géographiquement, elle s'étend également à toutes les branches d'activités. Ces dernières sont au nombre de neuf à ignorer l'activité gréviste en 1969, de sept en 1972 et de deux en 1977. En 1980, c'est une sorte de marée : aucune branche d'activité n'est épargnée par la grève.

Le poids des différents secteurs dans l'activité gréviste est variable au fil des temps. C'est une vieille industrie – les B.T.P. – qui tient la première quant au nombre de grèves. Mais émiettées en de multiples petites entreprises, dispersées et atomisées, les grèves sont dans cette branche d'activité, de très peu d'intensité et elles provoquent, malgré leur nombre, peu de bruits. Il en est à peu près de même pour les autres secteurs jusqu'au milieu des années 1970. La majorité des grèves se situe dans les usines constituées dans le sillage de l'industrie coloniale ; elles se localisent dans les unités de petite taille et elles ne concernent presque exclusivement que la périphérie du monde ouvrier, soit celle qui est employée dans le secteur privé. Notons, à ce propos, que jusqu'en 1975, presque les 4/5 des grèves se déroulent dans cette sphère de production.

Aussi, si ces grèves continuent à se localiser essentiellement dans les branches Alimentation, Tabacs, Boissons et Industries textiles, cela ne doit pas masquer l'essentiel : l'apparition, à partir de 1975-1977, des ouvriers des grandes usines d'Etat ainsi que celle des travailleurs des services dans l'activité gréviste. D'ailleurs, ce sont ces services et l'ensemble des ouvriers de la mécanique, de la sidérurgie et de l'électronique qui occupent le premier et le deuxième rang dans l'activité gréviste entre 1980 et 1982[2].

C'est du même coup dans les entreprises de taille moyenne et même dans les grands complexes que les grèves surgissent de plus en plus et c'est la raison pour laquelle le nombre de grévistes a augmenté considérablement entre 1977 et 1980.

Autrement dit, ce sont les noyaux centraux du monde ouvrier, ceux du secteur d'Etat et ceux qui occupent une position stratégique – les transports et les services –, qui occupent depuis 1977 le devant de la scène[2]. Il faut souligner ici la croissance prodigieuse des grèves qui se localisent dans le secteur d'Etat. Celles-ci ne représentent que 2,7 % de l'ensemble des grèves en 1969 ; elles sont de l'ordre de 15,7 % en 1972 ; de 36,2 % en 1977 ; et elles finissent par atteindre la proportion de 45,5 % en 1980 et 63 % en 1982. Le secteur d'Etat aligne, dès 1977, plus de grévistes mais connaît moins de grèves en 1977. A partir de 1981, il localise tout à la fois plus de grèves et plus de grévistes que le secteur privé[3].

C'est dire que ce ne sont plus les ouvriers du secteur privé ni les noyaux du prolétariat colonial qui sont les principaux auteurs de l'agitation ouvrière[4]. Les premiers appartiennent à des industries qui sont relativement en faible expansion, les seconds ont été rendus extrêmement minoritaires par les flux d'une prolétarisation massive à partir de 1970. Les premiers ne disposent pas de beaucoup de garanties pour ce qui est de leur emploi et les grappes de prolétaires qui s'amassent, en chômage, sur les trottoirs leur imposent modération, accommodement et docilité. Les seconds, ou du moins ceux qui sont restés ouvriers ont eu quelques avantages liés à leur ancienneté. Ils sont devenus de vieux pères de famille, attendant tranquillement leur retraite et sont plutôt rétifs à la grève. Et quand celle-ci intervient, ce sont eux qui donnent le signal de la reprise[5].

C'est l'année 1975 qui connaît la plus forte poussée des grèves et non pas, comme on a pu le penser, l'année 1977. En effet, le nombre de grèves recensées en 1975 dépasse de 153% la moyenne des cinq années précédentes, alors que l'accroissement des grèves n'est que de 106 % en 1977 par rapport aux années 1970-1974[6]. En outre, c'est au cours de cette année 1975 que les fractions ouvrières des entreprises d'Etat déclenchent leur première vague de grèves : ce sont tour à tour les mécaniciens de la Sonacome d'El-Harrach et de l'Arbâa (300 et 450 ouvriers), les sidérurgistes de Ghazaouet de l'unité ex-Acilor (700 ouvriers), les métallurgistes de l'unité côte rouge d'Hussein-Dey (300 ouvriers) et d'Oued-Smar, les ouvriers de la Sonitex de Batna et de Béjaïa qui choisissent la grève comme mode d'expression. Toutes ces fractions ouvrières ne feront que recommencer, en 1977. Quant aux

traminots et aux manutentionnaires du port, les premiers ont déjà paralysé la capitale et les seconds obligé le chef de l'Etat d'aller discuter avec eux avant de mettre fin à leur grève...

C'est aussi au cours de cette année 1975 que le Ministère du Travail note des faits nouveaux tels que la recrudescence des revendications ouvrières, l'occupation de certaines unités du secteur privé par les ouvriers, les mouvements de solidarité entre les ouvriers du secteur public et ceux du secteur privé lors des grèves affectant ce dernier secteur, l'importance du nombre de grévistes et de celui des journées de travail perdues et ce, compte tenu de la taille des unités affectées par l'activité gréviste et le brutal accroissement du nombre de malaises susceptibles de déboucher sur des grèves[7].

Tableau n° 1 : Les grèves en Algérie

Années	Grèves	Grévistes	% Grévistes / travailleurs.
1969	72	10 865	4 %
1970	99		
1971	152		
1972	146	20 140	7 %
1973	168		
1974	210		
1975	392		
1976	349		
1977	521	70 000	11 %
1978	323		
1979	696		
1980	922	110 000	15 %

Tableau n° 2 : Les conflits (malaises + grèves) en Algérie

Années	« Malaises »	Grèves	Total conflits	Pourcentage
1969		72		
1970		99		
1971		152		
1972		146		
1973	419	168	251	40 %
1974	827	210	573	25.4 %
1975	1132	392	740	34.6 %
1976	862	349	513	40 %
1977	1147	521	626	45.4 %
1978	543	323	220	59.5 %
1979	1334	696	638	52 %
1980	640	922	1562	59 %

Tableau n° 3 : Localisation géographique des grèves
- % -

Villes	1969	1972	1977	1980
Adrar			0.4	
El-Asnam		3	5.9	4.4
Laghouat			1	1.5
Oum-El-Bouaghi			1.5	1.6
Batna		4.7	4.2	5.9
Béjaïa			2.6	5
Biskra			1.3	2.2
Béchar			0.6	
Blida			7.6	5
Bouira			0.7	1.9
Tamanrasset			0.1	0.1
Tébessa			0.6	0.8
Tlemcen		0.8	2	1.4
Tiaret			1.3	1.2
Tizi-Ouzou	2	0.8	1.3	4.6
Alger	63	38.3	19.5	18.2
Djelfa			0.5	0.2
Jijel			1.1	2.1
Sétif		8.6	5.9	6.9
Saïda		1.6	1.5	0.4
Skikda			1.2	3
Sidi-Bel-Abbès			2	0.6
Annaba		16.4	2.8	3.4
Guelma		1.3	5.3	
Constantine	10	5.4	9.2	7.7
Médéa		0.8	4.8	4.4
Mostaganem		2.3	1.8	1.4
M'sila			0.9	1
Mascara			1	1.4
Ouargla	2	4	0.7	1.2
Oran	23	13.3	15	6.2

Tableau n° 6 : Les grèves de Janvier à Décembre 1980

Tableau n°4 : Répartition des grèves suivant les branches d'activités (%)

BRANCHES D'ACTIVITE	1969	1972	1977	1980
Agric., pêches, for.		1	6	13
Ind. extractives	1	2	3	3
Pétrole, gaz naturel		5	8	3
Alim., tabacs, bois	15	14	27	28
Ind. textiles	1	20	34	38
Cuirs et peaux	1	2	13	15
Chimie, caout., plast.	8	2	16	6
Mat. construction			19	33
Prod. et trans. métaux	18	28	26	42
Bois, liège, meubles			5	10
Papeterie, imprim.			19	3
B.T.P	27	66	313	628
Elect., gaz, eaux, sanitaires				15
Banques, assur. affaires immobilières				7
Transport et communication	1	6	20	25
Commerce			3	10
Services			9	43
	72	146	521	922
T O T A U X :	9 branches non touchées par les grèves	7 branches non touchées par les grèves	2 branches non touchées par les grèves	0 branche non touchée par les grèves

Branches d'activité	Sect. public	Sect. Privé	Total
Agriculture, pêche, forêts	13		13
Industries extrac.	1	2	3
Pétrole brut, gaz naturel	3		3
Alimentation, boissons, tabacs	13	15	28
Industries textiles	10	28	38
Industries des cuirs et peaux	7	8	15
Chimie, caoutchouc, matières plastiques	1	5	6
Matériaux de construction	19	14	33
Production et transformation des métaux	30	12	42
Industrie du bois, liège, meuble	9	1	10
Papeterie, imprimerie	1	2	3
Bâtiment et travaux publics	227	401	628
Electricité, gaz, eaux, services sanitaires	10	5	15
Banques, assurances, affaires immobilières	7		7
Transport et communication	21	4	25
Commerce	7	3	10
Services	41	2	43
T O T A U X	420	502	922

Tableau n° 7 : Répartition des grèves selon les sphères juridiques

Année	Grèves sect. public	Grèves sect. privé	% grèves sect. pub. Total grèves
1969	2	68	2.7
1970	12	86	
1971	23	127	
1972	23	121	15.7
1973			
1974			
1975	107	285	27.3
1976	125	224	
1977	189	332	36.2
1978	88	235	
1979	260	436	
1980	420	502	45.5
1981	487	332	
1982	484	284	63

Tableau n° 8 : Entreprises affectées par les conflits selon leur taille (1969-1972)

Année	- 10	21 à 50	51 à 100	101 à 200	+ 200
1969	8.3 %	22.2 %	20.8 %	27.9 %	20.8 %
1970	5 %	24 %	20 %	21 %	29 %
1971	6.6 %	26.6 %	28.3 %	15.8 %	23.7 %
1972	14.2 %	31.6 %	18.8 %	21.2 %	14.2 %

Autrement dit, on peut considérer 1975 comme l'année à partir de laquelle la grève est en voie de devenir banale, c'est-à-dire que la grève est un langage que parlent de plus en plus les ouvriers algériens, un mode d'expression qui devient de plus en plus fréquent. Seulement ce mode d'expression est demeuré dans le non dit auquel la bureaucratie centrale condamne habituellement la classe ouvrière, tout comme est demeuré l'espace des luttes ouvrières circonscrit aux usines et aux chantiers.

C'est précisément sur ce dernier point que se situe la différence entre 1975 et 1977. Si cette dernière marque une rupture, ce n'est pas tant parce qu'il y a une brusque accélération des grèves[8] ; c'est le fait que la grève soit devenue un fait social[9]. Elle est désormais un événement qui parle et dont on parle ; elle a enfin délié les plumes des journalistes d'El Moudjahed et de Révolution et Travail ; elle a rompu le silence du pouvoir central et elle est allée même plus loin : elle a attiré l'attention du sociologue...

Deux facteurs essentiels ont fait que la grève soit passée, depuis 1977, dans le langage courant. En premier lieu, celle-ci a cessé d'être exclusivement ouvrière pour devenir aussi salariale. Au cours du premier trimestre, ce sont près de 2500 métallurgistes qui déclenchent un mouvement remarquable de sept grèves. Quelques mois après, les dockers sont au nombre de 10 000 à se mettre en grève, paralysant ainsi les principaux ports du pays. C'est au tour, ensuite, des 6000 cheminots d'arrêter les trains. Entre-temps s'est déroulée la remarquable expérience des sidérurgistes de l'unité ex-Acilor d'Oran ; ceux-ci expulsent toute la direction de l'usine et le président de l'ATU, continuent à produire sans les cadres et les chefs d'atelier qui ont refusé de travailler sous le contrôle des ouvriers, et démontrent ainsi que d'autres rapports de travail sont possibles. Le 1er août, la ville d'Alger assiste à un concert de klaxons : ce sont les tramways qui fêtent la fin de leur grève et ce, après l'intervention du chef de l'Etat sur leur propre lieu de travail. Quelques temps auparavant ont éclaté les grèves des travailleurs communaux et des ouvriers boulangers...

Or, si la première série de grèves a pu passer inaperçue, malgré la combativité des métallurgistes et des sidérurgistes et leur constance dans les luttes ouvrières, c'est la seconde série de grèves qui, par leur localisation stratégique et leur puissance de divulgation, vont s'imposer. En effet c'est la ville et non plus seulement l'usine qui est interpellée par les dockers, les cheminots, les ouvriers boulangers et les travailleurs communaux, en grève. S'inscrivant au coeur de la cité[10], toutes ces grèves ont évidemment une portée symbolique redoutable : elles ont

secoué le pays et l'opinion des citoyens en révélant ce que l'Etat et sa presse ont dissimulé jusqu'alors : l'existence d'une classe ouvrière qui affirme ses exigences, répond aux discours des maîtres et résiste aux multiples tentatives de dépossession (usine, parti, syndicat, presse...).

Le deuxième élément qui a contribué à faire parler de la grève est la dimension nationale que les dockers et les cheminots ont imprimée à leur grève. Les dockers algérois sont immédiatement soutenus par un mouvement de solidarité dans les autres ports, à l'exception d'Annaba. Il en est de même pour les cheminots : ceux de Blida lancent le mouvement et ils sont immédiatement suivis par ceux d'Alger, d'Oran et de Sidi Bel Abbès ; Annaba et Constantine, quoique désorganisées par la grève, ne suivent que partiellement. Il n'en reste pas moins que ces grèves, menées à l'échelle nationale, ont fini, par leurs répercussions, à déclencher l'inquiétude du pouvoir central et à mettre la question sociale à l'ordre du jour. La classe ouvrière semble désormais se présenter comme un groupe de pression qu'il faut, de quelque manière, satisfaire...

En voie de devenir banale en 1975, se muant en fait social en 1977, la grève entre littéralement dans les moeurs à partir de 1979, année au cours de laquelle le nombre de grèves augmente de 136 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. Il n'est plus rare de voir, à partir de cette année, une grève donnant le signal à des mouvements de grèves se situant soit dans la même entreprise, soit dans la même localité, soit encore dans la même région. Les ouvriers du CVI se mettent, en été 1979, en grève : aussitôt, les ouvriers des unités voisines de Sonacome et de la SN METAL font de même. Le même phénomène de boule de neige se déroule en 1980, quatrième année au cours de laquelle on assiste à la plus grande flambée de grèves : plus de 102 % d'accroissement par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. En mars 1982, les ouvriers des matériaux de construction des unités d'El-Harrach, de Boumerdes et de Boudouaou se mettent en grève aussitôt que ceux du Gué de Constantine aient donné l'exemple. En janvier 1983, les 400 chauffeurs et mécaniciens d'Alger Hama se mettent en grève et ils sont suivis, quatre jours après, par leurs 800 collègues d'Oran lesquels sont suivis, le lendemain, par leurs camarades des unités d'Ech-Chlef, de Sidi Bel-Abbès, de Relizane et de Tlemcen. Ce sont donc la réaction en chaîne et la contagion de l'exemple qui constituent les phénomènes essentiels de la poussée ouvrière.

B – Les grèves ouvrières sont, depuis 1981, à la baisse

Leur nombre est de 922 en 1980 ; il chute, en 1983, à 688^[11]. Les salariés grévistes sont de l'ordre de 110 000 en 1980 ; ils ne sont plus, en 1983, que 85 400, ce qui correspond à la proportion de 7 % de l'ensemble des travailleurs, soit la même proportion que celle de 1972^[12]. 59 % des conflits ouvriers se sont traduits, en 1980, par des grèves ; ce rapport chute lui aussi à 37,6 % en 1983. L'autre fait important à souligner est la réduction de la proportion des grèves survenues dans le secteur public. En effet, si le nombre total des grèves connaît une baisse de 1,2 % entre 1981 et 1985, celles qui se situent dans le secteur public sont réduites au cours de la même période de... 14,3 %.

L'évolution des grèves de 1969 à 1985

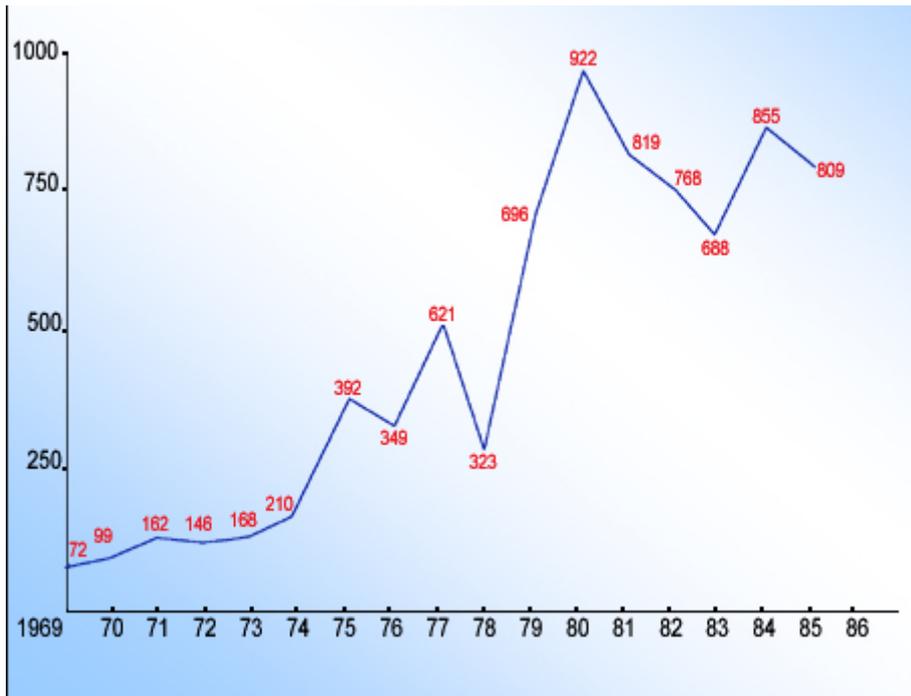


Tableau n° 9 : Évolution des conflits et des grèves

Année	Conflits (malaises + grèves)	Grèves	Pourcentages
1981	1 215	819	67,4
1982	1 169	768	65,69
1983	1 831	688	35,57
1984	1 496	855	57,15
1985	1 502	809	53,86

Tableau n° 10 : Grèves par sphère juridique

Année	Grèves sect. privé	Grèves sect. publ.	Pourcentages
1981	332	487	59,46
1982	284	484	63
1983	264	424	61,62
1984	380	475	55,55
1985	449	360	44,49

Tableau n° 11 : Localisation géographique des grèves en 1980 et en 1985

Années Régions	1980	1985
Alger	18,2 %	8,4 %
Constantine	7,7 %	4,8 %
Oran	6,2 %	2,3 %
Béjaïa	5 %	4,2 %
Tizi-Ouzou	4,6 %	3,7 %
Tiaret	1,2 %	1 %
Médéa	4,4 %	4,2 %
Tlemcen	1,4 %	1,35 %
Djelfa	0,2 %	4,8 %
Jijel	0,2 %	4,2 %
Sidi-Bel-Abbès	0,6 %	3,4 %
Biskra	2,2 %	3,3 %
Bouira	1,9 %	3,2 %
M'sila	1, %	1,6 %
Tébessa	0,8 %	1,48 %

En outre, ces dernières qui ont été de l'ordre de 63 % de l'ensemble des grèves en 1982 ne représentent plus que 55,5 % en 1984 et 44,9 % en 1985. Le plus grand nombre de grèves revient donc, depuis cette dernière année, au segment périphérique de la classe ouvrière, celui qui est "mobilisé" dans le secteur privé^[13].

L'amorce du reflux des grèves dans les plus grands centres urbains est l'autre fait remarquable. La wilaya d'Alger voit le nombre de grèves décroître de 18,2 % de l'ensemble des grèves à 8,4 % en 1985. Oran, Constantine, Annaba et Blida connaissent le même mouvement décroissant. Inversement, ce sont les régions où s'est effectuée récemment une sorte de diffusion "rurale" de la grève qui voient celle-ci augmenter en nombre. Le résultat est qu'il y a, en 1985, plus de grèves à Jijel qu'à Annaba, plus de grèves à Biskra qu'à Oran, plus de grèves à Djelfa qu'à Constantine... Quant aux autres régions comme Tiaret, Médéa et Tébéssa, elles maintiennent à peu près leur niveau de grèves de 1980. Autrement dit, ce sont les métropoles urbaines qui constituent les lieux traditionnels de protestation intensive de la classe ouvrière et les centres où les possibilités d'expériences et de communications sont les plus favorables qui voient leur puissance conflictuelle et leur pouvoir de grève diminuer.

Il en est de même des branches qui sont considérées entre 1975 et 1980/82 comme les branches clefs dans l'activité gréviste. En effet, les noyaux centraux du monde ouvrier tels que ceux de la mécanique, de la métallurgie, de la sidérurgie, des transports et communications... ne sont plus ceux qui occupent le devant de la scène dans l'agitation ouvrière. Indiquons que les ouvriers qui sont "mobilisés" dans la production et la transformation des métaux se retrouvent, en 1985, à la sixième place dans l'activité gréviste alors qu'ils se plaçaient au deuxième rang, en

1980, juste après les travailleurs des services. Quant aux cheminots, aux manutentionnaires des ports et autres ouvriers des transports ils ont en 1985, un niveau plutôt bas dans l'activité gréviste.

C'est dire que ce sont les ouvriers qui occupent une position stratégique ou les ouvriers qui disposent d'un pouvoir de divulgation qui voient diminuer leur puissance conflictuelle.

Cela dit, il devient nécessaire de tenter, maintenant, quelques interprétations possibles concernant la relation entre l'évolution de ces grèves et les diverses conjonctures, économique, sociale et politique.

II - Le contexte global des grèves

A – A observer les douze années 1969-1980, on remarque que les grèves sont peu nombreuses entre 1969 et 1974

Elles ne constituent que 21 % de l'ensemble des grèves survenues au cours de la période retenue. Alors que pour cette dernière, le nombre annuel de grèves est de 337 environ, le nombre moyen annuel au cours de la période 1969-1974 n'est que de 141.

Plusieurs facteurs expliquent cette modération ouvrière. Le chômage pèse ici lourdement et la conjoncture se déroule sur une toile de fond dominée par une grande mobilité sociale et la ruralisation des villes, deux phénomènes peu favorables aux luttes ouvrières mais plus propices à la manipulation des aspirations ouvrières. Mais cette conjoncture économique et sociale ne saurait, seule, expliquer la modération ouvrière. Les facteurs politiques ont ici leur importance. L'expropriation des sociétés étrangères, l'industrialisation et le surdéveloppement de l'armature de l'Etat ont conduit à une relative stabilité du pouvoir politique et à une concentration du pouvoir au profit de la bureaucratie centrale. Les rapports entre le pouvoir politique et le monde ouvrier sont à caractère populiste et paternaliste. Tout en favorisant la participation des travailleurs à la gestion des entreprises, le premier a cherché à orienter le mécontentement des seconds sur la bourgeoisie privée et sur des éléments individuels de la bureaucratie d'État, à diffuser l'image d'un pouvoir au dessus des intérêts et à mettre les abus, le gaspillage et la corruption sur le compte de la mauvaise moralité de quelques uns, à présenter l'étatisme et son renforcement comme les gages d'une société égalitaire...

Le décor change à partir de 1975. Si le nombre moyen annuel des grèves est, entre 1969 et 1974, de 141, il passe à 534 entre 1975 et 1980. Les grèves survenues durant cette dernière période constituent 79 % de l'ensemble des grèves déclenchées durant les années 1969-1980.

La conjoncture économique et sociale donne la clef de ces poussées ouvrières. C'est avant tout l'accroissement de l'emploi qui a été favorable à la grève. L'emploi non agricole ne s'est accru, depuis 1967, que de 12,8 % durant les années 1970-1973. Or, cet accroissement est de l'ordre de 41,4 % entre 1974 et 1977. A titre d'illustration de cette augmentation d'emploi, signalons que l'entreprise Sonacome employait

9937 salariés en 1973 et qu'elle emploie plus de 28 000 en 1978. La SNS voit passer le nombre de ses salariés de 13 800 en 1973 à 33 100 en 1978. Quand à la SN Métal, ses effectifs passent de 7 990 à 12 232 pendant la même période.

Cette accélération de l'emploi a rajeuni de beaucoup la classe ouvrière. Celle-ci est un peu plus instruite et se recrute de plus en plus dans les villes. Dans cette conjoncture, des ouvriers acceptent de courir le risque majeur de perdre leur emploi, assurés d'en trouver un autre. Précisons aussi que les ouvriers du secteur d'Etat bénéficient depuis 1973-1974 d'un certain nombre de garanties. La sécurité de l'emploi est assurée et les "managers" ont procédé, depuis 1974, à la suppression des emplois temporaires et/ou occasionnels. Les ouvriers ne sont pas soumis à une grande intensité de travail et la GSE a introduit une certaine rigidité au niveau des procédures de licenciement.

La situation sociale influence aussi l'activité gréviste. Le "développement" se solde de plus en plus par l'inflation et les pénuries. Il se fait selon un processus de ségrégation sociale poussant la masse des travailleurs vers les bidonvilles, hors des quartiers résidentiels... Quant aux usines, elles se sont révélées comme des espaces et des relations de domination et de dépossession entre ceux qui commandent, contrôlent et ont pour eux l'autorité ordinale et ceux qui exécutent, obéissent et vivent comme sans grade...[\[14\]](#).

L'accélération des grèves entre 1975-80 est liée enfin à des circonstances politiques.

De 1967 à 1980, la domination bureaucratique a entraîné toute la société dans le sens d'un compromis social revêtant un aspect populiste. Grâce à la gestion de la rente énergétique, elle a accueilli les revendications contradictoires des classes et groupes sociaux en présence : bourgeoisie, cadres dirigeants des entreprises publiques, classe ouvrière. Mais ce compromis social n'a été réalisable qu'autant qu'il les a liés au pouvoir politique sans remettre en cause la suprématie de la domination bureaucratique. De sorte que la tendance générale de ces classes et de ces groupes sociaux a été de se constituer en clientèle d'Etat. De sorte aussi que la bureaucratie centrale a été, en s'opposant au développement politique d'une classe ouvrière autonome et organisée et d'une bourgeoisie moderne, incapable de faire émerger une classe structurée organiquement et susceptible de diriger toute la société...[\[15\]](#).

B – Les premières années 1980 voient l'amorce du reflux des grèves

Plusieurs éléments expliquent que la classe ouvrière ait été contrainte à se plier un peu aux réalités et à refouler ses revendications et ses désirs.

– Le rétrécissement du marché de l'emploi : est le premier élément explicatif du reflux de la combativité ouvrière.

Il faut indiquer que l'embauche s'est, dans le cadre d'une nouvelle

la force de travail, considérablement réduite. Il faut indiquer aussi que la décélération des investissements a commencé à se faire ressentir depuis 1983-1984. Un autre fait est à souligner : si, durant la décennie 1967-1977, c'est dans le secteur secondaire (industrie et bâtiment) qu'on constate les plus fortes croissances de création d'emploi, la tendance se renverse à partir des années 1980 : l'emploi dans ce secteur régresse très fortement[16].

Tableau n° 12 : Répartition de la population occupée selon le secteur juridique et la branche d'activité

économique

BAE \ Secteur juridique	Public (1)			Privé		
	1977	1984	Accr.	1977	1984	Accr.
Agriculture	305 115	242 869	- 3,2 %	381 311	611 808	7 %
Industrie	288 054	368 716	3,6 %	106 283	144 807	4,5 %
B.T.P.	218 460	401 612	9,1 %	126 486	297 114	12,9 %
Transports, entrepôts communication	91 307	147 323	7,1 %	39 896	92 042	12,7 %
Commerce	38 975	130 899	18,9 %	133 575	242 221	8,8 %
Services marchands	29 959	81 820	15,4 %	70 344	139 018	10,2 %
Services non marchands	385 024	824 790	11,5 %	8 403	8 724	5,3 %
TOTAL :	1 397 767	2 178 069	6,5 %	891 670	1 535 734	8,1 %

(1) Y compris l'administration, le secteur autogéré et le secteur coopératif.

Ce sont désormais le commerce, les services de l'Administration qui sont devenus les principaux pourvoyeurs d'emplois. Mais le point le plus important à mentionner concerne le secteur public industriel ; alors que celui-ci a connu un taux de croissance d'emplois extrêmement important durant la décennie 1967-1980, il occupe depuis quelques années la dernière place dans la création d'emplois non agricoles.

Il devient alors inévitable qu'en cette période les problèmes de l'emploi l'emportent sur ceux du travail et des conditions d'existence. Aussi, par crainte de ne pas en trouver d'autre parce que l'insécurité de l'emploi a augmenté considérablement, les ouvriers adoptent une attitude de retrait et courent moins le risque de perdre leur emploi.

La restructuration de l'appareil productif en ce qui concerne le secteur public, l'éclatement des entreprises de production, la décentralisation régionale et le redéploiement de la main-d'oeuvre [17], tout cela contraint aussi la classe ouvrière à modérer ses formes d'actions. Observons que ces modalités d'instabilisation de l'emploi touchent particulièrement les métropoles et cela n'est pas sans rapport avec la chute des grèves dans ses dernières.

L'offensive anti-ouvrière fournit l'autre clé du reflux de la classe ouvrière et particulièrement celui de sa fraction centrale. Face à l'ébullition du monde ouvrier, les instances centrales ont décidé d'étoffer leur quadrillage institutionnel et réglementaire. Il s'agit là d'éteindre, coûte que coûte, les foyers d'incendie provoqués par les grèves ouvrières, de désamorcer leurs effets symboliques, redoutables et empêcher par là même l'éclatement d'une identité de classe à travers le conflit. Il n'est pas question pour le pouvoir politique de laisser les ouvriers s'émanciper à partir de leurs grèves et en dehors des appareils de l'Etat. Et, puisque l'usine se trouve incapable de remplir ce rôle, il faut la dessaisir de ses procédures de régulation et opérer une sorte de capture bureaucratique du conflit.

C'est toute la signification de la loi promulguée, en 1980, pour codifier ce qui est appelé par euphémisme les différends collectifs de travail [18]. Pas moins de quatre procédures et de cinq niveaux hiérarchisés sont prévus désormais pour circonscrire les conflits, les contenir et les

absorber dans un cadre institutionnel. Or c'est cette loi qui voit son application depuis 1984...

Au même moment, des dispositions sévères concernant la grève sont adoptées à travers le Statut Général du Travailleur. Il est question de sanctionner toute forme d'entrave à la liberté du travail comme l'immobilisation des moyens de production[19]. Si les formules concernant la grève dans le secteur public demeurent vagues, elles seront, de fait, interprétées par les autorités comme interdisant la grève. En effet, plusieurs dispositions de nature réglementaire ont été prises pour que les dénouements des grèves soient marqués par une dureté et une répression accrues.

Une circulaire du Ministère du Travail est adressée, en juin 1981, à tous les organismes et entreprises du secteur public pour interdire le versement de rémunérations aux grévistes et pour ordonner la fermeture des cantines pour les périodes durant lesquelles les ouvriers se seront mis en grève. Une telle décision répressive n'a pas manqué, d'ailleurs, de susciter des réserves de la part du groupe "Relations de travail" et qui a son siège au Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle. Ce groupe propose :

"d'abroger les mesures de non paiement des salaires et de fermeture des cantines dans le secteur public en cas d'arrêt de travail. Ces mesures prises hâtivement, loin de contribuer à assainir le climat social, risquent au contraire de l'alourdir davantage et de provoquer un engrenage dangereux pour le pays. Il importe de faire les efforts les plus importants sur la prévention des conflits plutôt que d'alimenter la prolifération des conflits. Si on voulait arriver à la constitution de "caisses de solidarité" pour grévistes, on ne s'y prendrait pas autrement. De toutes les manières et en tout état de cause une telle mesure ne contribuerait en rien à l'objectif de la production et encore moins d'amélioration de la productivité du travail"[20].

L'avertissement ne sera pas entendu...

C'est plutôt à des mesures franchement répressives que les instances centrales font appel, actuellement, pour briser le mouvement de grèves ouvrières. Aucun procédé n'est négligé dans cette offensive anti-ouvrière : violence contre la masse des ouvriers en grève et répression des "meneurs", réquisition et présence des forces de l'ordre aux portes des usines quand il le faut, épurations retentissantes et interpellations, menaces et intimidations... On attend de fait de l'usage de la force le musellement des luttes ouvrières et on n'hésite pas à frapper un bon coup pour la remise en ordre.

L'examen des causes des conflits survenus en 1983 et en 1985 va encore nous éclairer sur ce point. En 1983, ce sont les "relations professionnelles" qui occupent la seconde place parmi ces causes, soit la place occupée traditionnellement par les "conditions de travail". Cette rubrique Relations Professionnelles renvoie notamment à la question de l'exercice du droit syndical et ce, surtout dans le secteur public. C'est dire que les relations de travail se sont brutalement durcies[21]. En 1985,

c'est au tour des licenciements de disputer la seconde place parmi les causes des conflits aux conditions de travail. Au même moment la compression des effectifs apparaît pour la première fois, comme rubrique dans les causes des conflits de travail ! C'est dire, là aussi, que nous assistons à un fait majeur : l'insécurité de l'emploi est en passe de devenir un outil classique de gestion du travail et de la force de travail.

Tableau n° 13 : Les principales causes des conflits en 1983

Causes	Tous secteurs juridiques	Pourcentages
Salaires	906 conflits	49,48
Relations professionnelles	206 conflits dont : - 176 «exercice du droit syndical» - 18 «non représentativité des élus» - 12 «non respect GSE»	11,25
Conditions de travail	94 conflits	5,13
Divers	102 conflits	5,57

Tableau n° 14 : Les principales causes de conflits en 1985

Causes	Secteur public		Secteur privé		T o t a l		Total conflits	%
	Grèves	malaises	Grèves	malaises	Grèves	malaises		
Salaires	251	207	333	186	584	393	977	65,04
Conditions de travail	57	32	64	53	121	85	206	13,71
Licenciements	22	96	24	56	46	152	198	13,18
Divers	23	28	35	19	58	47	105	6,99

Aussi est-ce avec une grande consternation et un certain désarroi que les ouvriers réagissent à cette nouvelle stratégie qui tend à réduire leurs grèves à une question de police, transférant à l'appareil répressif de l'Etat le soin de briser les luttes ouvrières et de neutraliser les noyaux les plus combattifs. C'est également avec ces sentiments qu'ils vivent actuellement la tournure que prend l'issue de la crise, celle qui consiste à expérimenter tout un dispositif de contrôle coercitif, à mettre en oeuvre des modalités nouvelles d'instabilisation de l'emploi et à instaurer un nouveau processus disciplinaire[22].

Ces indications introduisent à un autre point explicatif : l'état de la classe ouvrière algérienne et le niveau de son activité gréviste. De ce point de vue, les années écoulées ont vu se produire des luttes et des grèves qui sont loin d'être négligeables.

En fait, c'est à l'occasion de ces luttes que la classe ouvrière se révèle à elle-même, qu'elle forge sa conscience et qu'elle accède, peu à peu, à

son identité. C'est dans ces conditions créées par la grève que les ouvriers peuvent dépasser leurs divers clivages lesquels renvoient soit à une superposition d'époque (les anciens et les nouveaux) soit aux différentes places que les uns et les autres occupent dans le procès de travail, soit encore aux origines régionales et aux appartenances ethniques. C'est dire que si les ouvriers déclenchent des grèves, ces dernières exercent, en retour, une action sur la classe ouvrière ; constituant le meilleur antidote au morcellement et à l'éclatement, au régionalisme et au particularisme, elles assument une fonction pédagogique de socialisation des divers groupes ouvriers. Parce qu'elle rassemble, recompose la classe ouvrière lors de ses luttes et fond les différences dans l'égalité de refus, la grève demeure, sans aucun doute, un des moyens de formation et d'affirmation de la personnalité ouvrière.

Aussi les grèves menées ces dernières années, ont elles une portée importante : elles ont constitué un véritable apprentissage collectif d'"accès à identité par le conflit" pour les ouvriers algériens. Elles sont d'ailleurs devenues si familières à ces derniers qu'on est allé jusqu'à évoquer, en 1980, "un risque polonais" en constatant que les grèves ouvrières sont à caractère "sauvage" :

La référence au "modèle socialiste" du rôle et de la place du syndicat n'est pas et ne peut être en soi une solution miracle. L'exemple de ce qui s'est passé dans certains pays socialistes, notamment la Pologne, est édifiant à cet égard.

Notons à ce propos que tous les arrêts de travail enregistrés dans le secteur public ont revêtu un caractère "sauvage", leur déclenchement a toujours indiqué un déphasage des instances syndicales, continuellement prises de court et invoquant, dans chaque cas, des arguments peu convaincants quant aux causes à l'origine même des conflits. Un tel phénomène exprime concrètement le degré extrême de coupure des instances syndicales d'avec les collectifs de travailleurs[23].

Mais poser l'action de la grève et affirmer sa fonction pédagogique de socialisation quant à la formation de la classe ouvrière algérienne ne doivent pas conduire à nier les handicaps majeurs auxquels est confrontée cette dernière mais à s'interroger sur les sérieuses limites à la formation de l'identité ouvrière associée à l'expérience de ses luttes.

Les grèves ouvrières ne sont pas, lors de leur déclenchement, liées à une organisation autonome de la classe ouvrière. Elles ne sont pas, dans la quasi majorité des cas, calculées ni préparées. Le syndicat ne prend pas la décision de la grève ; il la prépare encore moins et il lui arrive même de la condamner. Il n'intervient pas non plus pour prendre en charge la direction de la grève, une fois celle-ci déclenchée.

N'étant donc ni syndicalisées ni préparées, les grèves ouvrières n'apparaissent donc pas comme planifiées ni intégrées dans une stratégie d'ensemble. Bien au contraire, elles semblent procéder d'un processus de déferlement. D'après nos enquêtes et nos observations, il ressort, aussi, que la grève prend la forme d'une explosion et intervient comme signe d'exaspération à la suite de plusieurs années de

refoulement. C'est généralement sous l'effet de la colère que la grève éclate et cette colère a ses moments : un accident de travail, une erreur grossière de la direction, un acte portant atteinte à la dignité ouvrière...

Autre trait particulier, la grève semble procéder d'une sorte de solidarité dérivée : elle n'est pas le résultat d'une décision concertée de tous les ouvriers d'une usine. Ces derniers ne se mettent jamais au même moment en grève, celle-ci ne faisant que gagner, de proche en proche les différents ateliers ou les différentes unités.

Il arrive souvent aussi que les ouvriers se mettent en grève sans savoir au juste pourquoi ils agissent ainsi. La violence n'est pas, non plus, absente lors du déclenchement de la grève. Bref, tout indique que les ouvriers ne mènent pas la grève, mais qu'ils sont plutôt menés par elle.

Intervenant comme signe d'exaspération et éclatant sous l'effet de la colère, la grève est souvent aussi le geste de désespoir et de révolte. Tout conduit à ce que ce soit ainsi : l'inexistence d'une organisation capable d'exprimer le point de vue des ouvriers, l'absence d'un cadre de négociation et l'inefficacité des institutions de régulation (Syndicat, Parti, AM, Inspection du Travail...). Aussi, la grève prend-elle, dans ces conditions, une forme imprévue, brutale et sauvage car elle constitue pour les ouvriers algériens le seul recours pour faire exploser les rancœurs accumulées et pour faire valoir leurs revendications. Ce sont ces conditions qui font que la grève prend presque toujours l'aspect d'une révolte ou d'une expression collective par l'émeute.

Le reflux des grèves ouvrières, survenu ces dernières années, renvoie donc, aussi, à ce phénomène : la classe ouvrière algérienne est totalement dépourvue d'un syndicat fortement implanté et susceptible de discipliner, de rationaliser et de maîtriser ses innombrables luttes ; elle ne dispose pas d'un "appareil symbolique de production d'instruments de perception et d'expression du monde social et des luttes du travail" [24] ; elle n'a pas de leaders non plus pour élaborer un programme autonome et collectif de réformes tourné vers l'avenir. On comprend alors pourquoi, dans ces conditions, son mécontentement profond s'exprime-t-il par des explosions, des sursauts et des actions sporadiques et pourquoi ses multiples revendications se limitent-elles aux éléments de la reproduction de ses conditions d'existence. C'est que l'ère de la classe ouvrière algérienne est, de fait, l'ère des "meneurs" ardents mais éphémères, vites usés, vite renouvelés, sans projets et sans prudence, aux antipodes des "permanents" [25].

Enfin, le mouvement des grèves est lié au contexte socio-politique. Les années 1980 correspondent, en effet, à l'amorce de la remise en cause du compromis social instauré entre 1967 et 1980, ce qui signifie qu'un reclassement des forces dominantes au sein du bloc social au pouvoir et qu'une reformulation du système de domination bureaucratique sont en train de s'opérer.

Il faut préciser qu'une telle reformulation du système de domination bureaucratique est corrélative d'un raidissement politico-étatique exprimant la volonté actuelle de la bureaucratie centrale de reprendre en

main et de changer les rapports de force entre les divers agents de la société. Du côté ouvrier, cela signifie concrètement : étatisation complète de la gestion de la force de travail, processus d'instabilisation de l'emploi et projet d'institutionnalisation des mesures de licenciement, renforcement autoritaire de techniques disciplinaires inspirées de l'organisation scientifique du travail mais sans son efficacité productive présumée, mesures coercitives et expéditives dirigées contre les résistances ouvrières, enfin transfert de la discipline d'usine à l'Etat et à sa fonction répressive.

Nous pourrions poursuivre et montrer qu'une telle reformulation du système de domination et que de tels raidissements politico-étatiques produisent inéluctablement, parce qu'ils suppriment toute médiation démocratique et interdisent à toute classe sociale l'accès à son identité, une crise profonde au niveau de l'usine et de la société. Les quelques indications contenues dans ce travail nous paraissent cependant suffisantes.

Notes

[*] Maître-Assistant à l'Institut de Sociologie d'Alger. Chercheur au C.R.E.A.D.

[1] Voir les tableaux statistiques aux pages suivantes. Nous entendons par travailleurs tous ceux qui sont employés à un poste d'exécution dans l'industrie, les BTP et les transports.

[2] Nous excluons désormais les BTP dans la suite de notre analyse.

[3] En 1977, il y a 40 355 grévistes dans le secteur public et 29 450 dans le secteur privé (estimations de 414 grèves). En 1981, 59,46 % des grèves se déroulent dans le secteur public.

[4] Voir H. Touati : "La rue, le prolétaire et l'atelier dans l'Algérie d'aujourd'hui" in "Le mouvement ouvrier maghrébin", Ed. CNRS, CRESM, 1985.

[5] C'est ce qui ressort nettement de nos enquêtes. Précisons aussi que la classe ouvrière de la période coloniale et des premières années de l'indépendance est, de fait, en voie de disparition à partir de 1970.

[6] Nous appliquons ici la méthode d'approche de E. Shorter et de Ch. Tilly qui indiquent qu'il y a vague de grèves quand le nombre de grèves (ou de grévistes), pour une année donnée, dépasse de plus de 50 % la moyenne du cinq années précédentes. - Voir G. Caire : "La grève ouvrière", les Editions Ouvrières, p. 38, et P. Dubois : Recherches Statistiques et Monographiques sur les grèves, Revue Française des Affaires Sociales n° 2 - 1980.

[7] Voir le bilan annuel portant sur la situation sociale de l'année 1975 du MTFP.

[8] Comme le suggère H. Benkheira dans "État et mouvement ouvrier dans l'Algérie indépendante : Approche du mouvement gréviste de 1977 "in le mouvement ouvrier maghrébin", op. cit., page 198.

[9] Expression que nous devons à M. Perrot : "Les ouvriers en grève : France 1871-1890", T.1, Ed. Mouton, 1974, p. 15.

[10] Formule que nous empruntons à H. Touati, op. cit., page 150.

[11] Voir tableaux et graphiques aux pages suivantes.

[12] Ces grévistes se répartissent de la façon suivante : 58 400 grévistes dans le secteur public occasionnent 85 973 journées de travail perdues et 27 000 grévistes dans le secteur privé occasionnent 118 546 journées de travail perdues.

[13] Cette tendance se poursuit en 1986 : les 505 grèves recensées entre janvier et août se répartissent en effet, de la manière suivante : 258 grèves dans le secteur privé et 247 grèves dans le secteur public.

[14] N'est ce pas l'occasion de préciser, ici, que l'économie "rentière" si décriée depuis quelques temps a si peu à voir avec les prétendus "aspects négatifs" de l'industrialisation et que ceux-ci doivent plutôt renvoyer aux modalités globales de gestion de la société algérienne .

[15] Nous avons déjà indiqué que des fractions de cette bureaucratie ont, vers 1976, projeté de faire naître cette classe structurée autour des "managers" - voir notre article : le travail en usine Cahiers du C.R.E.A. n° 4 - 1980.

[16] Cette régression de l'emploi dans le secteur industriel est maintenue à l'heure actuelle. Il est prévu une création d'environ 150 000 postes seulement entre 1985-1989. On peut lire, à ce propos, dans le "rapport général" concernant le plan quinquennal 1985-1989 : "Cette participation de l'industrie à l'élargissement de l'emploi peut paraître faible mais elle s'explique principalement par le fait que le niveau actuel de l'emploi dans ce secteur est élevé : les investissements de valorisation et de renouvellement prévus auront peu d'effets sur les créations nouvelles d'emplois industriels, mais permettront de résorber les "sureffectifs" et d'accroître la productivité" p. 16.

Cette régression de l'emploi est expliquée donc aussi par la logique "productiviste" mise en oeuvre par les "managers". Comme le signale le Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle : "Les soucis d'amélioration de la production et de la productivité exprimés par les instances politiques sont répercutés au sein des entreprises par une exigence de plus en plus poussée en matières de modification d'expérience professionnelle que devront présenter les candidats (demandeurs d'emploi) éventuels. En définitive les entreprises ne font plus du "social" la main-d'oeuvre est conçue sous le seul angle de facteurs de valorisation du capital. En effet, le taux de non satisfaction de l'offre d'emploi, qui était de 7,48 % en 1971, de 26,77 % en 1977 passé à 35,67 % en 1982. (Cf. Bilan des activités et des réalisations n° 1967 à 1983 MTFP. Juin 1983.

[17] Rappelons que c'est en 1983 qu'a commencé l'opération de "débidonvillisation" laquelle a touché un grand nombre d'ouvriers des grandes villes algériennes.

[18] Loi relative à la prévention et au règlement des différends collectifs du travail n° 82-05 du 13 février 1982.

[19] Voir l'article 209 du S.G.T.

[20] Voir "Rapport du groupe relations de travail" créé à la suite du séminaire national de cadres - MTFP. p. 64.

[21] Faut-il rappeler que le pouvoir disciplinaire des managers s'est accru depuis le décret n°83-595 du 29 Octobre 1983 concernant les attributions et le fonctionnement des commissions de discipline.

[22] Pour plus de précisions sur ce point, voir "le travail en usine" op. cit.

[23] Rapport du groupe "relations du travail"...op. cit. p. 17.

[24] P. Bourdieu. Question de sociologie. Ed. de Minuit p. 262.

[25] M. Perrot. op. cit. p. 424.